

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **MAP - Action culturelle et développement de projets** **2015-2016**

Code T.TS.SO359.F11141.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**
Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées : PT+EE2013 + TP2012

Semaines 39 à 2
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.

Compétence secondaire :
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :
Le module d'approfondissement "Action culturelle et développement de projets" offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion par rapport à leur possible rôle et fonction dans le domaine culturel. Ils vont approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques du champ culturel afin de pouvoir élaborer et concrétiser un projet en lien et pour un terrain culturel donné. La gestion d'un projet concret de A à Z leur permettra d'approfondir de multiples capacités comme le travail en équipe, la communication orale et écrite, la collaboration, la définition de buts communs, la planification, l'organisation, la recherche de fonds, la promotion, l'animation, l'évaluation et la régulation.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :
Apports théoriques de base :
• Dossier de lecture préparatoire et bibliographie
• Médiation culturelle
• Travail de groupe et brainstorming
• Le contexte artistique, mission et histoire des lieux culturels partenaires
• Le budget événementiel
• Nouveaux types d'événements participatifs
Apports méthodologiques :
• Diagnostic d'un contexte donné (observations, immersion participative)
• Mise en place et gestion de projet
Apports pratiques :
• Canevas de rédaction des écrits demandés
• Suivi des groupes par les enseignantes et un-e référent-e du terrain
• Documents et articles disponibles sur la plateforme Moodle
Formes d'enseignement :
Lectures
Cours théoriques
Visites des lieux en groupe
Important travail en petit groupe (4 à 5 pers.)
et travaux écrits.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module portera sur la présence au cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale qui se fera les **lundi 11 janvier 2016 et mardi 12 janvier 2016 (semaine 2)** ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet à remettre pour le **mardi 8 décembre 2015 (semaine 50)**, ainsi que le rapport d'activité comprenant une partie individuelle d'autoévaluation) à remettre pour le **mardi 5 janvier 2016 (semaine 01)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8 Remarques

Attention : la collaboration importante (+/- 50% du temps) avec des terrains parfois éloignés de l'EESP implique des coûts de transport supplémentaires.
En plus de cela, les étudiant-e-s devront faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignant-e-s

Acher Dan
Arnold Taha Gertrud
Bertschi Sabine
Clerc Philippe
Pfleghard Saskia
Ruffieux Thierry
Sans enseignant

Responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

3 juillet 2015

Descriptif validé par *

Beuret Philippe